

études
rurales

Études rurales

173-174 | 2005
Palestine

Surmonter l'*intifâda* d'al-Aqsâ

Entraide sociale et clientélisme en Palestine

Majdi al-Malki



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/etudesrurales/8138>

DOI : 10.4000/etudesrurales.8138

ISSN : 1777-537X

Éditeur

Éditions de l'EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 15 novembre 2005

Pagination : 201-217

Référence électronique

Majdi al-Malki, « Surmonter l'*intifâda* d'al-Aqsâ », *Études rurales* [En ligne], 173-174 | 2005, mis en ligne le 01 janvier 2007, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/etudesrurales/8138> ; DOI : 10.4000/etudesrurales.8138

Cet article est disponible en ligne à l'adresse :

http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=ETRU&ID_NUMPUBLIE=ETRU_173&ID_ARTICLE=ETRU_173_0201

Surmonter l'intifâda d'al-Aqsâ. Entraide sociale et clientélisme en Palestine

par Majdi AL-MALKI

| Editions de l'EHESS | *Études rurales*

2005/1-2 - N° 173-174

ISSN 0014-2182 | ISBN 2-7132-2050-5 | pages 201 à 217

Pour citer cet article :

—al-Malki M., Surmonter l'intifâda d'al-Aqsâ. Entraide sociale et clientélisme en Palestine, *Études rurales* 2005/ 1-2, N° 173-174, p. 201-217.

Distribution électronique Cairn pour les Editions de l'EHESS.

© Editions de l'EHESS. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

SURMONTER L'INTIFÂDA D'AL-AQSÂ

ENTRAIDE SOCIALE ET CLIENTÉLISME EN PALESTINE

Majdi al-Malki

CETTE ÉTUDE vise à observer la relation qui lie les difficiles conditions socioéconomiques de la société palestinienne à un élément caractéristique du système politique palestinien : le néo-clientélisme. Si, à maints égards, cette relation se distingue par sa simplicité et sa transparence, elle est aussi empreinte d'une certaine complexité imputable à l'aspect singulier de ce système politique. L'État palestinien n'étant encore qu'embryonnaire, le pouvoir n'en possède toujours pas les réels attributs. Née avant même la réalisation de l'indépendance et l'acquisition d'une entière souveraineté, l'Autorité palestinienne est quelque peu hybride : elle procède à la fois d'un mouvement de libération et d'un État, conjonction qui se répercute sur son mode de fonctionnement et sur la structure de ses institutions politiques et sociales.

C'est au milieu du XX^e siècle, après la vague des victoires politiques remportées par les mouvements de libération des pays du Sud, que des formes du pouvoir néo-clientéliste attirent l'attention des politologues. En effet, confrontés aux problèmes sociaux et de développement qui suivent une libération, la plupart des mou-

vements tentent d'édifier des systèmes politiques associant les caractéristiques des régimes modernes à celles des régimes patriarcaux et clientélistes prémodernes, et ce au sein d'un nouvel assemblage structurel baptisé néo-clientélisme.

La nature des problèmes et des enjeux auxquels ces régimes sont confrontés, outre les impératifs d'adaptation qu'imposent les contraintes politiques et les besoins économiques croissants qui pèsent sur l'État, va en grande partie déterminer la qualité de ces systèmes. Il leur faut poser un cadre politique unifié et recomposer l'élite politique et économique en y introduisant de nouveaux groupes, de manière à pouvoir répondre à des besoins politiques en mutation ; il leur faut aussi reformuler les dimensions symboliques de l'identité collective et se disposer à changer les modes de contrôle et de redistribution des sources de richesse nationale [Eisenstadt 1973 : 51].

La légitimité du système néo-clientéliste repose essentiellement sur des allégeances personnelles dépendant elles-mêmes d'un système de rétribution matérielle. Au centre de ce dernier trône le dirigeant, seul responsable de toutes les décisions, quels qu'en soient les domaines, et responsable aussi de leur mise en application par le biais d'un réseau de fidèles. Il détient également toute l'autorité : les pouvoirs de l'exécutif, du législatif et du judiciaire ne sont que formels et limités. Il s'agit donc là de régimes autoritaires et totalitaires dont tous les pouvoirs sont aux mains d'un leader qui gouverne sur un mode personnel, sans attache doctrinale ni orientation idéologique particulière, et sur la base d'intérêts que se partage une élite de proches collaborateurs [Baumgarten 2002 : 54-56].

C'est au sein de ce cadre conceptuel que l'on peut repérer les caractéristiques et les pratiques du système politique palestinien. En effet, depuis sa création, l'Autorité palestinienne s'appuie d'un côté sur une base politique de forme moderne, le parti du Fatah, de l'autre sur une base sociale traditionnelle, les structures tribales et locales. C'est dans le parti que l'élite au pouvoir puise sa légitimité interne, légitimité que viendra consolider son réseau de relations de parenté et d'appartenance locale. Le parti en place est régi par un clanisme traditionnel au service de l'élite avec, en tête, le dirigeant lui-même. Le parti devient alors le sien, le leader incarnant le pouvoir et contrôlant les moyens de protection. Aux structures sociales traditionnelles s'ajoutent alors des allégeances tribales et locales très affirmées, lesquelles permettent d'étendre la base sociale du parti et de faire des groupes de solidarité traditionnels les instruments du système dans le cadre de relations néo-clientélistes basées sur des rétributions matérielles ou des prestations de services.

Méthode

Dans ce travail nous nous intéresserons aux déterminants sociaux qui favorisent les relations clientélistes au sein de la société palestinienne. Pour ce faire nous commencerons par l'observation, sur le terrain, des différents facteurs sociaux incitant à recourir à cette forme de relation, moyen d'adaptation à la situation qui, contingente ou permanente, met en danger de vastes couches de la société palestinienne depuis le début de la seconde *intifâda*. Aborder dans une optique sociale ces relations dont le but est de lutter contre le dénuement nous per-

met de comprendre combien et pourquoi ce phénomène s'est aisément ancré et propagé dans la société. Nous pourrions également observer ainsi l'interaction des divers facteurs sociaux et leur influence sur les relations clientélistes et les mécanismes qui sous-tendent ces échanges de bons procédés entre les citoyens et l'élite au pouvoir.

Notre étude part de l'idée que l'échec de l'Autorité palestinienne en matière de développement a fini par affaiblir les réseaux de protection sociale et débouché sur l'absence d'institutions officielles actives dans ce domaine. Parallèlement, cette situation a fait entrer les citoyens dans la sphère des relations clientélistes grâce à un vaste réseau de relations tribales et locales, en passant par un réseau d'institutions, officielles ou non, confortant les allégeances clientélistes à tous les niveaux, du local au national. Les relations clientélistes sont ainsi devenues la principale réponse sociale aux besoins de la population et elles touchent de grands pans de la société. Ce qui étend encore les relations clientélistes et favorise l'élite qui peut ainsi mieux encore imposer et élargir son réseau relationnel et d'allégeance en partant des sociétés locales qui composent la société palestinienne. Nous tenterons de mettre en lumière la nature des réseaux de protection apparus en Cisjordanie et dans la bande de Gaza depuis la création de l'Autorité. Nous essaierons de décoder les éléments qui stimulent et renforcent les relations clientélistes.

Au début nous nous sommes appuyés sur l'ensemble des publications, recherches et enquêtes, portant sur le réseau de protection de la société palestinienne depuis la création de l'Autorité palestinienne, ce qui nous a renseignés sur

l'efficacité présumée de ce procédé. Puis nous nous sommes penchés sur un ensemble de données recueillies auprès de quatorze sociétés locales réparties en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Notre sélection reposait sur un nombre de sociétés suffisant pour que nous puissions évaluer les répercussions qu'ont eues sur elles les mesures de répression israéliennes, et en estimer les préjudices. Notre échantillon devait représenter tant des villages que des camps de réfugiés ou des quartiers urbains et il devait couvrir les différentes régions de Cisjordanie et de la bande de Gaza.

Nos données ont été recueillies entre mars et décembre 2003. Diverses catégories de personnes ont été interviewées : chefs de municipalité, chefs de conseil de village, directeurs d'associations caritatives, *makhâti* (sing. *mukhtâr*)¹.

Les réseaux de protection

Ils supposent un ensemble de dépenses rapides et ponctuelles associées à un aménagement structurel et sont censés aider à pallier la pauvreté et le chômage ; ils doivent en outre permettre d'améliorer la structure sociale et matérielle².

Dans les Territoires occupés, ces réseaux sont soit institutionnalisés (gouvernementaux ou non) soit non institutionnalisés, auquel cas ils dépendent essentiellement des relations de parenté.

LE SOUTIEN INSTITUTIONNALISÉ

Il réunit, par ordre d'importance, le ministère des Affaires sociales, l'UNRWA (Office onusien de secours et de travaux pour les réfugiés palestiniens du Proche-Orient) et les comités

de *zakât*³. Ces trois institutions composent le principal corps social de Cisjordanie et dans la bande de Gaza, parallèlement à un grand nombre d'organisations étrangères et d'ONG palestiniennes.

Le ministère des Affaires sociales

Ce ministère est l'institution de protection sociale qui, dans les Territoires occupés, touche le public le plus vaste. Il s'emploie à jeter les bases d'une politique de protection différente de celle qui prévalait du temps où les affaires sociales dépendaient de l'administration civile israélienne, point qui ressort de ses programmes d'aide aux familles des martyrs, des prisonniers et des blessés, de ses programmes de réhabilitation des prisonniers libérés et de ses projets en matière d'organisation et de développement des services ; les Affaires sociales s'investissent également dans la recherche de politiques visant à compléter les actions de secours. Reste que, dans son soutien aux familles démunies, ce ministère repose encore largement sur un mode de

1. L'institution du *mukhtâr* a été mise en place par les autorités ottomanes afin de servir d'intermédiaire entre la Sublime Porte et les habitants. L'Autorité palestinienne a réintroduit cette fonction. Issu des grandes familles, le *mukhtâr* devait faciliter la collecte des impôts et, petit à petit, il devint le relais de l'Autorité. Depuis 1994, le *mukhtâr* s'emploie surtout à récompenser les grandes familles. Il perd son rôle de médiateur et le titre devient honorifique.

2. Voir « Social Impact of Restructuring with Special Reference to Employment », New York, Economic and Social Commission for Western Asia, 1999, p. 81.

3. Les comités de *zakât* se chargent de recueillir et gérer les aumônes.

fonctionnement ancien et donne la priorité à la réduction de la pauvreté. Or le budget du ministère ne permet pas vraiment de lutter contre la pauvreté, son principal financement venant de l'Autorité palestinienne, laquelle souffre, elle aussi, d'un déficit permanent⁴.

L'étude que O. Abdel-Razeq et N. Mousa ont publiée en 2001⁵, qui porte sur les programmes et sur les plans des ministères palestiniens en matière de lutte contre la pauvreté, montre que, en l'absence d'une stratégie précise à cet égard, l'Autorité palestinienne ne parvient pas à orienter ses politiques.

Depuis l'*intifâda*, les pratiques répressives israéliennes ralentissent la mise en place des projets de développement, ce qui contraint le ministère à centrer son travail sur le secours immédiat, financier et matériel. Il s'investit néanmoins dans le soutien social et psychologique⁶.

L'UNRWA

L'UNRWA propose ses services depuis 1949. Elle apporte son aide aux catégories les plus pauvres sous la forme de financements – même si, ces dernières années, ceux-ci sont restreints – et de services sanitaires et éducatifs. On le sait, cet organisme international a été créé, sur décision internationale, dans le but d'atténuer les effets de l'exode de population dû à la guerre de 1947-1948. C'est l'ONU qui détermine son budget tout comme elle détermine son ordre du jour et ses priorités, souvent guidées par des considérations politiques.

Actuellement, l'UNRWA, à l'image du ministère des Affaires sociales, s'attache à lutter contre la pauvreté. Mais elle n'a pu éviter un certain fléchissement de ses prestations au

cours des années qui ont précédé la seconde *intifâda*. Ses aides vont uniquement aux familles les plus nécessiteuses et privées du soutien d'un homme de plus de 18 ans. L'UNRWA conçoit toutefois des programmes de réhabilitation des handicapés et en gère d'autres dont l'objectif est de mettre en valeur les potentiels, ceux-ci étant particulièrement destinés aux femmes des camps. L'UNRWA accorde également aux familles pauvres des aides alimentaires et financières, s'occupe des problèmes de logement, met à leur disposition des dispensaires ; de surcroît elle veille à ce que l'instruction reste obligatoire jusqu'en classe de neuvième fondamentale⁷.

4. Pour plus de détails sur le recul du ministère des Affaires sociales dans le budget global de l'Autorité palestinienne, voir O. Abdel-Razeq, « The Structure of Palestinian Public Budget », rapport publié en 2002 à Ramallah.

5. « Evaluation of Palestinian Development Plans and Ministerial Programs Pertaining to Poverty Eradication », rapport publié à Ramallah.

6. Fin 2002, le montant des aides financières mensuelles accordées par le ministère des Affaires sociales à environ 30 000 individus ou familles s'élève à 5,3 millions de shekels (1 million d'euros). Une famille reçoit quelque 170 shekels (32 euros) auxquels s'ajoutent l'assurance médicale prise en charge par le ministère, les aides alimentaires et certains services. Au total, 3,5 % environ de la population des Territoires occupés sont concernés par ces aides. Voir *Social Monitor*, n° 7, Ramallah, MAS, 2004. Les chiffres précités mettent en valeur les limites du soutien apporté par le ministère.

7. Voir J. Hilal et M. al-Malki, « Informal Social Support System (Non Institutionalized) in the West Bank and Gaza Strip », rapport publié à Ramallah en 1997, p. 51.

Depuis la deuxième *intifâda*, l'UNRWA s'investit aussi auprès des Palestiniens non réfugiés. Elle représente à présent le principal canal d'assistance choisi par les organismes donateurs, ce qui en fait le plus important prestataire d'aides sociales pour ce qui est du nombre des interventions⁸.

Les comités de zakât

Si, officiellement, les comités de *zakât* sont liés au ministère palestinien des *awqâf* (sing. *waqf*)⁹ par le biais de la direction de la *zakât* et de l'aumône et par le biais également des *awqâf* des différents gouvernorats, en réalité, les comités de *zakât* jouissent d'une grande indépendance par rapport au ministère : le rôle de ce dernier se limite au contrôle des entrées et des sorties d'argent ; les comités de *zakât* gèrent eux-mêmes leurs activités et disposent de leur propre personnel.

Ces comités tirent l'essentiel de leurs fonds de sources extérieures, notamment d'organisations islamiques, arabes et, plus largement, mondiales. Le volume et la fréquence de ces financements se répercute bien sûr sur la qualité des aides que ces comités peuvent fournir¹⁰. L'approche de ces comités repose sur une logique de charité et d'aumône issue de préceptes religieux. Aussi ces derniers offrent-ils des services qui privilégient l'apprentissage du Coran, la santé, l'éducation, la formation des jeunes filles à certains métiers.

Les comités de *zakât* destinent leurs aides aux familles les plus pauvres et s'intéressent plus particulièrement aux orphelins : leurs programmes les plus remarquables concernent leur parrainage. Chaque orphelin reçoit en moyenne 100 shekels par mois (ou 20 dinars jordaniens).

Quant aux aides accordées aux familles, elles dépendent de l'état des finances et sont, en général, de petite importance¹¹.

Les ONG palestiniennes

L'émergence des ONG palestiniennes procède de deux intérêts majeurs : d'une part, apporter une réponse aux besoins les plus urgents de la population palestinienne de Cisjordanie et de la bande de Gaza, assurer une protection sociale en l'absence d'institutions de l'État et dans le contexte de la politique de l'occupant israélien qui tente militairement d'empêcher le développement de structures de production, sociales et culturelles ; d'autre part, lutter contre l'occupant en soutenant le peuple palestinien dans sa résistance sur son propre sol et en mobilisant des membres de la société civile par l'intermédiaire

8. En 2002, en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, l'UNRWA accorde des aides régulières à près de 115 000 Palestiniens recensés comme cas difficiles : 80 000 personnes dans la bande de Gaza, c'est-à-dire 9 % de l'ensemble des réfugiés inscrits, et près de 35 000 personnes en Cisjordanie, c'est-à-dire 5,5 % des réfugiés inscrits en Cisjordanie. Les femmes représentent environ 52 % de l'ensemble des bénéficiaires de l'aide attribuée dans le cadre de ce programme concernant des cas difficiles. Voir *Social Monitor*, n° 7, Ramallah, MAS, 2004. Voir également « Survey of Israeli Measures Impacts on Economic Conditions of Palestinian Household », Palestinian Central Bureau of Statistics (PCBS), 2003 et « Data Basis of the *intifâda* Diary », PCBS, 2003.

9. Ministère des Biens religieux.

10. Voir pp. 39-40 du rapport de J. Hilal et M. al-Malki cité en note 7.

11. Voir p. 51 du rapport de J. Hilal et M. al-Malki.

de l'OLP et des différents partis politiques palestiniens [Shalabi 2001 : 1].

De manière générale, aucun programme ou projet n'entre dans une réflexion nationale globale qui définirait l'approche, la nature et les limites du soutien social apporté aux populations des Territoires occupés. On ne trouve pas davantage de stratégie claire en matière de lutte contre la pauvreté. Le système de protection en vigueur en Cisjordanie et dans la bande de Gaza souffre d'un véritable morcellement et d'une absence de coordination entre les diverses institutions – mis à part l'UNRWA et le ministère des Affaires sociales, lesquels ne s'intéressent qu'à leurs bénéficiaires respectifs.

Non seulement, au sein de la population, peu nombreux sont ceux qui ont droit à une quelconque aide mais, de surcroît, le faible volume de ces aides¹² souffre aussi de ce que les financements sont largement tributaires de dons extérieurs¹³. Cela revient à dire que les Palestiniens ne disposent d'aucun réseau de protection officiel en mesure de s'attaquer vraiment au problème de la pauvreté et du dénuement.

La solidarité non institutionnalisée

La solidarité sociale informelle entre dans le cadre des relations socioéconomiques que les membres d'une société tissent entre eux pour procéder à des échanges aidant à pallier une réalité difficile.

L'une des conclusions à laquelle les chercheurs sont parvenus au terme de l'étude menée en 1996 et dont l'objet était les relations de soutien informel en Cisjordanie et dans la bande de Gaza¹⁴ est que ces relations, qu'elles soient ou non des relations de parenté, sont ab-

solument essentielles, surtout pour ce qui est de remédier à la baisse du niveau de vie. Mais l'étude confirme aussi que le rôle de ces liens de parenté reste limité et que ces liens familiaux ne peuvent actuellement, et moins encore sur le long terme, faire face à l'indigence, chronique ou temporaire, dont est victime la société palestinienne.

Cette recherche met en évidence l'existence d'un écart important entre les besoins d'une grande partie de la population et la petite aide qu'apporte l'habituel système de solidarité informelle. Elle permet de constater aussi que plus le champ de la pauvreté s'élargit plus diminue le nombre des familles bénéficiaires d'un soutien.

12. L'étude de J. Hilal et M. al-Malki « Towards a Social Security System in the West Bank and Gaza Strip », publiée à Ramallah en 1998, montre que, dans les Territoires occupés, l'aide fournie par les principales institutions ne concerne que 8,5 % de la population de la Cisjordanie alors que les rapports officiels mentionnent, pour la même période, une augmentation de 20 % du taux de pauvreté. Voir « Report Poverty », Ministry of Planning and International Cooperation, Ramallah, 1998 et « Poverty in Palestinian Territories », PCBS, 2000. L'aide obtenue du ministère par une famille standard de 2 adultes et 4 enfants couvre environ 23 % de l'équivalent de la ligne de pauvreté de la Cisjordanie et de la bande de Gaza, laquelle était de 1 651 shekels (400 \$) au premier trimestre de l'année 2002.

13. Les pauvres déplorent l'insuffisance et l'irrégularité de l'aide qui leur est accordée. Voir « The Poor Speak Out... », Ministry of Planning and International Cooperation. Ramallah, 2002.

14. Voir J. Hilal et M. al-Malki, « Social Support Institutions in the West Bank and Gaza Strip », rapport publié à Ramallah en 1997.

Une enquête diligentée par le ministère du Plan et de la Coopération internationale et dont l'objet était un état de la pauvreté en Cisjordanie et dans la bande de Gaza montre que les pauvres constatent que le système de la solidarité sociale non institutionnalisée (le système traditionnel de protection sociale) et fondée sur la famille élargie se fait de moins en moins efficace. Ce déclin serait dû aux importantes mutations socioéconomiques qui affectent la Cisjordanie et la bande de Gaza. Un grand nombre des cas étudiés dans le cadre dudit « projet d'estimation participative de la pauvreté » révèlent un recul de la capacité des familles palestiniennes à aider les autres familles, ce qui résulterait des pratiques répressives israéliennes.

Les différentes études palestiniennes mettent en évidence la déficience des réseaux de protection officiels et informels dans les Territoires occupés, leur impuissance structurelle à répondre, sous leur forme actuelle, aux besoins de la société palestinienne, et les limites de leur efficacité pour ce qui est d'apporter aux individus et aux familles une protection acceptable¹⁵. Cette déficience est parfois amplifiée par l'inexistence d'une législation et d'un mode de fonctionnement clairs, surtout depuis que la seconde *intifâda* a étendu le cercle des démunis.

Dans un contexte politique et économique dégradé, comment les couches sociales marginalisées et indigentes peuvent-elles pourvoir à leurs besoins de base ? À l'évidence il conviendrait d'entrer dans un vaste réseau de relations de médiation, c'est-à-dire un réseau qui permettrait de recourir à des sources de soutien grâce au patronage de personnalités influentes qui apporteraient leur soutien en échange de

l'allégeance des bénéficiaires. Ces relations entre le public et l'élite politique à même de distribuer aides et services sont celles que nous qualifions de néo-clientélistes.

Le mode et l'étendue des relations clientélistes dépendent de nombre d'éléments qui se croisent et interagissent au sein de la société palestinienne.

Les relations clientélistes dans les sociétés locales lors de la seconde *intifâda*

Pour les citoyens, les relations clientélistes sont un moyen de s'adapter à la conjoncture qui, depuis la seconde *intifâda*, menace de dénuement les familles palestiniennes. Elles permettent alors à ces dernières d'obtenir un certain soutien en l'absence de lois régissant les relations entre les citoyens et les institutions officielles palestiniennes.

Les stratégies sont définies par des facteurs domestiques (taille et composition de la famille, niveau de prise en charge et tout ce qui concerne la famille en tant qu'unité de production et de consommation), des facteurs intradomestiques (rôle et position des différents membres, statut social, niveau d'instruction, compétences, capacité à travailler et à produire)¹⁶ et des facteurs communautaires liés à la société locale. Par « société locale » on

15. Voir H. Ladadweh, « The Relations among the Palestinian Non-Governmental Organizations and with the Palestinian National Authority and Donors », rapport publié à Ramallah en 2001.

16. Voir C. Moser, « Household Responses to Poverty and Vulnerability. Confronting Crisis in CisneDos, Guayquil, Ecuador », rapport publié en 1997 par the World Bank, Washington D.C.

entend la vie communautaire d'un groupe de citoyens habitant une même zone, si bien qu'ils partagent intérêts, problèmes et enjeux. La similarité des conditions de vie des membres de cette communauté, celle des défis intérieurs et extérieurs auxquels ils sont confrontés et un sentiment d'appartenance commun induisent des comportements spécifiques collectifs.

Dans une société locale, l'existence d'une infrastructure, d'institutions gouvernementales et civiles efficaces, de services fondamentaux et de systèmes de solidarité multiplie les options qui s'offrent aux familles. La présence d'un réseau de normes sociales communes doublé d'une confiance mutuelle facilite une action sociale commune dont le but est de lutter contre l'insécurité et l'instabilité. Ces réseaux, que l'on nomme « stocks de capital social » [Putnam 1993 : 35], consolident ceux de la solidarité populaire informelle. Ils préparent l'accueil des organisations et des institutions volontaires, syndicales et de services, celui des différentes formes de solidarité – familiale, professionnelle, ethnique ou de parti – qui protègent la société locale en lui permettant de mobiliser les aides extérieures et les instances grâce auxquelles pourront être garanties sa pérennité et sa diversité.

Stratégie d'adaptation, les relations clientélistes trouvent leur place dans divers espaces sociétaux et institutionnels de la société palestinienne. Elles interviennent dans nombre de domaines, du culturel au social en passant par l'économique et le politique, qui, tous, leur permettent de s'affirmer et à partir desquels elles se diffusent au sein de la population.

Les relations clientélistes s'étagent dans la société palestinienne en une série de niveaux

hiérarchisés. La base de la pyramide est constituée d'individus organisés en familles, en clans, en sociétés locales (villages, camps de réfugiés, quartiers urbains) ou en partis. Au sommet trônent les plus hautes instances de l'institution dirigeante. Le corps de l'édifice se compose d'intermédiaires dont l'importance est liée à leur appartenance au local, au régional et au national. Ces relations se fondent dans un ensemble destiné à l'édification d'un vaste réseau de contacts avec les institutions et l'élite dirigeante qui, parce qu'elle détient le monopole des sources de soutien, définit les modes de distribution. En contrepartie, l'élite se sert de tous ces espaces pour établir un contact avec le public, s'assurer des acteurs politiques ou des alliés pour se défendre d'une menace extérieure ou affronter une opposition.

L'impact des relations clientélistes dépend étroitement de la nature de la société dans laquelle elles interviennent, qu'il s'agisse d'un village, d'une ville ou d'un camp de réfugiés. En effet, parce que ce sont ces sociétés qui lient les partis, les institutions de l'État, les ONG, il est nécessaire d'analyser les facteurs qui influent sur ces relations.

Les enquêtes menées auprès des sociétés locales ont permis de relever trois facteurs essentiels et interdépendants grâce auxquels on peut mesurer combien et comment la société locale s'appuie sur les relations clientélistes : en premier lieu, il faut que la société locale soit prête à mettre en œuvre des actions de solidarité communes afin de protéger les familles et les individus ; il faut également qu'elle dispose d'un certain capital social ; à ce capital social viendra s'ajouter un capital économique.

LA CULTURE DE SOLIDARITÉ

La culture de solidarité dans la société locale doit être forte pour que les relations clientélistes sortent du cadre étroit de la parenté et touchent le plus grand nombre. Ce qui n'est pas toujours le cas. Cette solidarité repose sur le sentiment d'appartenance de chacun à la société locale et sur la conscience de constituer toutefois une entité à part entière. Ce sentiment peut alors développer le goût de l'action commune. La création d'institutions, de comités, le développement de programmes et de projets alimentent et consolident ce sentiment d'appartenance.

Le maire du village de al-Mazra'a al-sharqiyya nous raconte :

Depuis le début de l'*intifâda*, nous avons constitué un comité d'urgence dans notre village en réunissant des représentants des différentes familles, des différents partis politiques et les hommes d'affaires du village. Nous avons ainsi profité de notre expérience de la dernière *intifâda* et avons constitué une liste des familles dans le besoin et des individus les plus nécessiteux. Au début nous avons contacté les membres de notre village installés à l'étranger. Ils n'ont pas hésité à nous envoyer des dons que nous, le comité, avions en charge de distribuer afin d'éviter que chaque famille n'envoie qu'à ses proches. Nous avons ensuite contacté un des membres du conseil législatif palestinien, originaire d'un village proche du nôtre, et lui avons demandé de nous aider à obtenir quelques postes dans les ministères. Nous avons ainsi obtenu cinq postes que nous a accordés Yasser Arafat. Les représentants du Fatah ont également contacté le bureau du président Yasser Arafat pour obtenir

des bourses d'études dans les universités palestiniennes et nous en avons ainsi reçu sept. Nous pouvons dire que le village a œuvré pour le bénéfice de tous et avec la participation de tous, sans considération d'appartenance politique ou familiale. D'autres villes alentour ont essayé de suivre notre exemple mais toutes n'ont pas réussi du fait de trop grandes divisions familiales et claniques.

Les sociétés locales rurales que nous avons étudiées montrent que les relations clientélistes se propagent de façon très hétérogène et qu'elles dépendent du niveau de la culture de solidarité. On constate que dans les sociétés locales qui se distinguent par un degré élevé de culture de solidarité, les relations clientélistes sont répandues : on y recourt volontiers à des représentants traditionnels ou politiques, ou aux deux à la fois, pour développer ces relations et entrer en contact avec les institutions gouvernementales extérieures à la société en question. En revanche, lorsque les relations de solidarité sont faibles, la population compte sur les relations familiales et les relations de parti pour établir des relations clientélistes et accéder aux institutions de soutien.

Ahmad, du village de al-Mazra'a al-sharqiyya, père de 5 enfants, nous dit :

Avec l'*intifâda* j'ai cessé de travailler dans le secteur du bâtiment parce que je ne pouvais plus gagner Jérusalem. Mes revenus en ont été considérablement réduits et je suis le seul membre de la famille à travailler. J'ai demandé une aide financière à la mairie car un comité d'urgence y avait été constitué qui comprenait des représentants de chaque famille du village, des représentants des différents

partis politiques ainsi que bon nombre des hommes aisés du village. C'est ainsi que j'ai été inscrit sur la liste des personnes dans le besoin. Environ un mois plus tard, j'ai reçu une aide d'un montant de 150 dollars. Je pense qu'elle venait de l'étranger. C'est devenu une somme mensuelle. Sept mois plus tard, un commerçant de mon village m'a proposé de travailler à Ramallah dans son magasin, pour un salaire de 400 dollars par mois. Ce commerçant n'est pas un de mes parents mais, ayant vu mon nom sur la liste du comité d'urgence qui me considérait comme un des habitants les plus nécessiteux, il n'a pas hésité à m'employer. Je travaille toujours pour lui en attendant de retrouver mon emploi à Jérusalem quand la situation politique sera apaisée.

LE CAPITAL SOCIAL

Le capital social consiste en la capacité de la société locale à mettre au service de la communauté ce dont elle dispose et le potentiel qu'elle représente. Il consiste également en sa capacité à améliorer son organisation afin de mieux entrer en contact avec tous ceux qui, à l'extérieur, peuvent fournir des aides, détiennent un pouvoir de décision, ou encore peuvent intervenir auprès des institutions, gouvernementales ou non, nationales ou étrangères. Ce capital est censé drainer quantité d'aides vers la société locale, depuis le soutien de projets jusqu'à un large éventail de services.

Notre étude laisse apparaître une nette disparité entre les sociétés locales pour ce qui est de la nature et du niveau du capital social. Certaines sociétés se familiarisent très vite avec les institutions et acquièrent en peu de temps l'expérience nécessaire à la création de réseaux de solidarité. Tel est le cas du village de al-Mazra'a

al-sharqiyya et de la localité de Birzeit. Dans ces sociétés rurales, le village tout entier prend part aux relations de clientélisme par le biais des conseils ou comités qui le représentent. Ce qui compte alors, c'est que la relation clientéliste ne passe ni par la famille ni par le clan mais par des organismes qui s'expriment en son nom.

D'autres sociétés locales n'entretiennent, en revanche, que des relations limitées avec les institutions extérieures, ce qui se répercute sur les possibilités qu'elles ont à rapidement obtenir des soutiens et, partant, rapidement réagir aux événements.

Dans le village de Ni'lin, Khalid, chef d'une famille de six personnes, revient pour nous sur son histoire :

J'ai cessé de travailler en Israël au cours de la deuxième année de l'*intifâda*. Je travaillais dans une usine de Tel-Aviv. Comme mon frère avait été arrêté par l'armée israélienne, on ne me délivrait plus de permis pour travailler en Israël. J'ai donc décidé de m'adresser à ma famille et à mon clan afin qu'ils puissent me venir en aide. Ils m'ont alors accordé une aide sous la forme de crédits, ce qui me permettait de subvenir à mes besoins les plus immédiats. Mais un grand nombre des membres de mon clan se sont eux aussi trouvés dans la même position que moi vu la situation politique que l'on sait. J'ai contacté le représentant du Fatah dans mon village, qui se trouve être également un membre de mon clan, afin qu'il m'aide à trouver un emploi. Ce responsable du Fatah a, à son tour, contacté un de ses amis du Fatah habitant Ramallah et lui a remis une liste de douze demandeurs d'emplois, tous membres de mon clan. À son tour, cette personne a contacté le gouverneur de Ramallah, qui a contacté le

bureau du président Yasser Arafat pour obtenir les aides recherchées. C'est ainsi que j'ai obtenu un emploi de gardien auprès du bureau du gouverneur. Quant aux autres, ils ont obtenu des aides financières diverses. Mon clan soutient dans l'ensemble le parti du Fatah et nous avons beaucoup sacrifié pour le parti, en prisonniers et en martyrs. Les responsables du Fatah à Ramallah nous ont demandé de nombreux services, surtout pendant les élections du Conseil législatif de 1996 et pendant le siège de Yasser Arafat : ils savent qu'ils auront besoin de nous en d'autres occasions alors, en retour, ils doivent nous venir en aide. D'un autre côté, notre village manque d'institutions sociales et manque aussi d'expérience pour développer de telles institutions. Maintenant nous essayons de créer dans le village un comité d'urgence pour venir en aide aux familles dans le besoin, sans distinction d'appartenance politique ou familiale. Mais nous devons faire face à de grandes difficultés pour créer ce comité à cause des différends entre clans, ce que les personnes âgées surtout n'arrivent pas à dépasser.

LE CAPITAL ÉCONOMIQUE

Dans le capital économique d'une société on inclut l'ensemble des activités économiques. Participant à l'embauche, celles-ci influent grandement sur la richesse de ladite société, donc sur le niveau de vie de sa population. Ce capital concerne les couches supérieures de la société locale, celles dont la fortune peut provenir d'investissements dans les Territoires palestiniens ou à l'étranger.

Certaines sociétés locales se distinguent par une croissance des richesses¹⁷ qui les a aidées à palier les effets de la répression israélienne et

conserver un niveau de vie convenable et un taux d'embauche élevé. Plus aisées, elles peuvent mieux répondre aux besoins des couches sinistrées.

On note que, comparées à d'autres, ces sociétés locales recourent assez peu aux relations clientélistes, d'autant que, dans les villages, les réseaux de parenté et de la solidarité non institutionnalisée soutiennent en priorité les familles démunies. Mais il ne faut pas oublier que dans les Territoires occupés les groupes économiquement solides sont rares.

En général les sociétés locales restent tributaires de la solidarité et des aides fournies par des parents émigrés. La majorité des sociétés rurales locales vivent un véritable déclin économique et assistent à une très sérieuse réduction de la couche aisée de leur population. Elles sont très dépendantes des relations clientélistes qu'elles entretiennent avec les institutions de l'Autorité palestinienne. Elles s'appuient sur certains responsables de parti locaux pour obtenir des instances officielles qu'elles leur assurent aides ou emplois dans les institutions et les services de l'État.

Dans l'ensemble, les sociétés rurales locales révèlent combien les relations clientélistes sont liées à la forme qu'elles revêtent, au poids de la culture de solidarité, à la nature du capital social et économique et à l'adéquation du tissu social. Tous ces facteurs interagissent au sein de la société locale à travers un ensemble de cadres familiaux, de partis et d'institutions.

17. Les sociétés locales riches sont celles qui développent des projets d'investissement créateurs d'emploi, possèdent une bonne infrastructure et entretiennent de bonnes relations avec les services publics.

La culture de solidarité dans les camps de réfugiés

Les camps de réfugiés montrent l'émergence d'une culture de solidarité, laquelle repose essentiellement sur une identité politique spécifique et s'inscrit dans un lieu lourd de sens politique. L'identité politique à laquelle le camp est historiquement attaché lui a permis de développer, pendant l'*intifâda*, une culture de solidarité particulière, indépendante du tissu social et du capital socioéconomique qui sont pourtant déterminants dans les sociétés locales rurales. Dans ces camps, le tissu social tourne essentiellement autour des appartenances locales. Les camps sont tous assez semblables d'un point de vue économique mais, socialement, ils peuvent être assez différents. Certains se distinguent en effet par l'existence, en leur sein, d'institutions de services disposant de vastes connections avec des instances locales et internationales. La principale des instances pour ce qui est des services délivrés dans les camps reste l'UNRWA.

En observant les camps de réfugiés, on voit que, pour renforcer les relations clientélistes, il existe deux manières de faire appel à l'identité politique locale.

La première consiste à développer une solidarité dont le point de ralliement est la résistance à l'occupant : c'est souvent dans cette lutte que s'unissent les partis politiques. On a ainsi vu se renforcer des alliances au niveau local, lesquelles ne s'embarrassaient pas des relations que les partis entretenaient au niveau national. Le camp de Jénine est exemplaire en ce sens que les partis politiques ont travaillé à coordonner leurs efforts face à l'occupant et se sont investis dans la

vie sociale du camp, et ce en s'impliquant jusqu'aux conflits de personnes. De surcroît, dans leurs univers politiques et militaires de résistance, les partis ont intégré des couches de population aussi importantes que le sont les femmes et les enfants. Les actes de résistance font que chaque citoyen sait et sent que, dit-on, « tout le monde est visé et il est nécessaire de résister et de tenir ». Le besoin d'entraide a renforcé une résistance politique collective qui, jointe à la menace extérieure, a affermi la culture communautaire.

La seconde façon d'utiliser l'identité politique locale consiste à instaurer une culture de solidarité locale grâce à laquelle on pourra affronter la politique nationale qui régit l'ensemble de la communauté palestinienne. Il s'agit là de faire corps pour s'opposer, éventuellement, au pouvoir politique, aux autorités locales et autres sociétés locales, rurales et urbaines.

Un des responsables du comité populaire du camp de réfugiés de Jénine raconte :

Depuis le début de l'*intifâda*, nous sommes intervenus dans le camp de Jénine à travers le comité populaire mais à l'image d'une famille solidaire, sans faire de distinction entre proches du Hamas et proches du Fatah, entre hommes et femmes. Alors que les jeunes hommes portaient les armes, les femmes et les jeunes filles s'occupaient de l'approvisionnement en nourriture, les enfants nous apportaient de quoi boire et manger. Derrière les tranchées, il y avait des combattants appartenant aux divers partis politiques. La dimension de la menace à laquelle nous avions à faire face nous a rassemblés, d'autant plus que l'Autorité palestinienne n'a rien fait pour nous et ne nous a apporté aucune aide.

Nous étions pourtant aux premiers rangs dans l'affrontement avec l'armée israélienne. C'est nous, fils de ce camp, et non l'Autorité, qui avons agi et avons protégé la population de l'agression israélienne ; mais, malgré tous nos sacrifices et la situation catastrophique que nous vivons aujourd'hui, l'Autorité n'a pas eu de réaction à la hauteur des préjudices que nous avons subis.

Avec une culture de solidarité accrue au sein des camps de réfugiés on a vu apparaître des actions politiques dont le but était de s'assurer un soutien extérieur dans le cadre des relations clientélistes ; on a également vu se mettre en place des actions destinées à faire pression sur le pouvoir et attirer l'attention sur les besoins et les conditions de vie de la population des camps. Ces actions politiques pouvaient être soit publiques soit souterraines. Parmi les actions politiques publiques, on peut citer les manifestations organisées par certains camps pour protester contre des prises de position politiques, contre les politiques du pouvoir et les politiques de certaines de ses institutions, pour faire valoir les droits de la population des camps. Ces actions pouvaient également manifester le refus d'accueillir ou de traiter avec certains représentants de l'Autorité palestinienne, avec des institutions internationales ou avec certains représentants de la société civile ou des autorités locales. Parmi ces actions figurent des affrontements avec les services de sécurité, et ce afin de protéger les cadres des partis du camp et éviter leur arrestation ; on assiste aussi à l'envoi de délégations de protestation ou de revendication auprès du pouvoir central ou des institutions de l'État.

Les formes de la contestation publique sont allées jusqu'à l'enlèvement de certains responsables, ainsi le kidnapping du gouverneur de la ville de Jénine, retenu plusieurs jours durant. Il est arrivé aussi que, après les massacres du camp de Jénine en avril 2002, les habitants refusent de recevoir les représentants de l'Autorité palestinienne. Quand nous avons voulu plus de précisions, un des leaders politiques du camp nous a expliqué :

L'Autorité n'a pas rempli son devoir envers nous. Comme le gouverneur de la ville a distribué des aides aux familles du camp sans nous consulter, toutes les familles nécessiteuses n'ont pas pu bénéficier de cette aide. Cela aurait pu rejaillir sur l'entente et la solidarité qui régnaient parmi les familles du camp. Nous estimons que le gouverneur a agi en connaissance de cause et qu'il cherchait à s'assurer la loyauté de certaines familles pour son compte personnel. Pour nous, la loyauté des habitants du camp doit revenir aux leaders locaux du camp qui en connaissent la vie dans tous les détails et savent également comment obtenir de l'Autorité palestinienne et des organisations internationales des aides à la hauteur de nos besoins et de nos sacrifices.

Étant donné que la solidarité à l'intérieur des camps est réellement forte, les relations clientélistes ne sont le fait que des partis locaux et des jeunes représentants qui peuvent entrer en contact avec les sources de soutien, représenter l'ensemble du camp auprès des institutions donatrices et faire allégeance à telle ou telle instance. Les camps s'intègrent donc en bloc dans le système des relations clientélistes en dépit des appartenances diverses de chaque

parti. Le soutien pour les familles démunies ne répond qu'à une seule et unique considération : l'appartenance au camp.

La culture de solidarité dans les sociétés locales urbaines

En zone urbaine plusieurs facteurs contribuent au développement des relations clientélistes. Ils sont, pour quelques-uns, semblables à ceux que nous avons déjà observés dans les sociétés rurales et les camps de réfugiés. Mais du côté de la ville leurs niveaux d'intervention sont supérieurs avec parfois une tout autre dimension. Le facteur dominant est le capital social qui, dans les quartiers urbains, s'appuie en général sur les institutions de l'ensemble de la cité, apparues il y a longtemps déjà. Les quartiers dépendent administrativement des autorités locales, qui, pour ce qui est d'accéder aux aides institutionnalisées, se voient offrir davantage d'opportunités et d'options que celles des villages et des camps. De surcroît, les villes ont ceci de particulier qu'elles hébergent les sièges des ONG et des institutions internationales, situation qui leur permet de les solliciter directement. En outre, si la vie sociale y fait preuve d'une véritable cohésion, leurs répercussions apporteront le bénéfice d'une plus solide solidarité entre les divers quartiers ou, isolément, en leur sein. Si, en revanche, les relations sont distendues, le quartier ne jouera plus vraiment son rôle social au sein de ce grand espace qu'est la ville. Or c'est au quartier en tant qu'entité plus qu'aux individus ou aux familles que l'on doit la présence et l'impact des relations clientélistes.

Dans les villes, tout comme dans les sociétés locales rurales et les camps de réfugiés, les cadres politiques et sociaux sont indispensables

au développement des relations clientélistes. Ce sont eux qui organisent les actions pour les habitants des quartiers, les faisant ainsi entrer dans le système clientéliste de la communauté qu'ils représentent.

Salim, qui habite al-Barazil, un quartier de la ville de Rafah, nous dit :

Après la destruction de ma maison, ce qui est arrivé à des dizaines de familles du quartier, j'ai eu plus de chance que d'autres car j'ai pu être logé tout de suite chez mon cousin pour une durée de deux semaines. Comme c'est un général des forces nationales palestiniennes, il m'a aidé à obtenir un appartement meublé qui appartenait à l'armée palestinienne. Un an plus tard, j'ai eu un nouvel appartement que m'a accordé le président Yasser Arafat, grâce à l'intervention de mon cousin. Les autres familles, dans le même cas que le mien, logent toujours sous des tentes car, comme vous le savez, à Gaza, il est difficile d'aller loger chez des proches, les maisons sont toutes surpeuplées.

Pour ce qui est de l'aspect financier, il dépend dans chaque quartier du capital économique de l'intégralité de la ville. Son développement suit les relations de solidarité : les relations fortes ont une incidence positive sur le capital économique et ce capital permettra alors que l'on prête assistance aux différents quartiers de la ville sans recourir aux relations clientélistes individualisées. Tel est le cas de la vieille ville de Naplouse.

Les partis et les relations clientélistes

On sait que les partis occupent une place prépondérante dans les relations clientélistes

qu'entretiennent les sociétés locales. L'ampleur des partis, leur dynamisme et la nature de leurs relations, qui vont de la complémentarité à la concurrence en passant par la coalition, ont d'importantes retombées sur les possibilités et les moyens d'adaptation des sociétés locales. Les sociétés montrent de grandes disparités dans les rôles, marginaux ou fondamentaux, que jouent les partis en matière de soutien et de protection des citoyens.

Les sociétés locales, qui accueillent des partis plutôt accommodants et tolérants, donc enclins à s'entendre sur leurs objectifs respectifs, montrent que ces derniers insèrent leur action sociale dans des structures familiales ou locales, en tout cas, de petite dimension. Auquel cas les partis sont, à cette échelle, le lien qui unit les institutions locales aux notables.

En revanche, lorsque dans les sociétés locales les partis politiques s'affirment par une présence sociétale active et dynamique et par de fortes relations de concurrence, ceux-ci deviennent des interlocuteurs majeurs pour ce qui est des relations clientélistes déterminées par l'appartenance politique des individus, des familles, des clans. Les actions d'adaptation, dont font partie les relations clientélistes, dépendent, dans ces sociétés locales, de la solidité des relations avec les instances extérieures qui les associent politiquement à un parti (ainsi le Fatah local et certains appareils ou institutions de l'Autorité palestinienne). C'est en échange d'une allégeance à ces partis que les petites sociétés pourront accéder à des aides ou intervenir pour faire embaucher certaines personnes. Voici également la manière dont s'établit la relation entre les factions islamistes locales et les comités et institutions de soutien islamiques, arabes et palestiniens.

Dans certaines sociétés locales, la force, le dynamisme des partis politiques et la compétition à laquelle ils se livrent ont, nous l'avons noté, conduit à utiliser les aides accordées aux citoyens comme un mécanisme de polarisation politique et d'allégeance. C'est pour cette raison que les factions politiques s'efforcent de toujours élargir leurs actions de secours et de service en s'appuyant sur les instances qui proposent de soutenir la société locale. La forte présence de ces factions et la concurrence qu'elles se font atténuent l'impact des institutions sociétales locales et des initiatives populaires indépendantes des partis.

Une des figures du quartier Ras Fitis, à Bethléem, rapporte :

Avant l'*intifâda*, en tant qu'individus et en tant que familles nous comptions sur nos relations avec les représentants des partis politiques du quartier pour obtenir des aides de l'Autorité et des organismes internationaux. Après trois ans d'*intifâda* et tout ce que le quartier a subi comme destructions par l'armée israélienne, après l'arrestation et l'assassinat par les Israéliens de la majorité des leaders politiques locaux, nos relations avec l'Autorité et ses organismes sont rompues. Nous ne pouvons plus contacter l'Autorité et devons nous débrouiller seuls pour obtenir de quoi aider la population du quartier. C'est là une nouvelle réalité. Elle est très pénible car nous manquons d'expérience et de moyens, tout comme nous manquons d'institutions locales capables de jouer le rôle d'intermédiaire entre la population du quartier et les organismes internationaux ou les ONG locales. Avant, nous comptions entièrement sur les membres du Fatah pour le faire ; malheureusement ces personnages ont tous disparu.

Le système politique palestinien est très particulier parce que l'étape de la libération nationale n'ayant pas été franchie, il n'existe pas de véritable souveraineté ; de plus, la Palestine souffre d'une faiblesse financière, d'une instabilité politique et d'une menace extérieure persistantes.

Cette situation profite à une élite qui trouve ainsi dans le clientélisme une façon sûre d'étendre le cercle de ses allégeances. Cet intérêt va de pair avec une forme de résistance aux institutions étatiques modernes grâce à laquelle la société peut passer des relations claniques traditionnelles aux relations modernes qui renforceraient le sens de la citoyenneté.

Les conditions de vie et la situation politique qui prévalent en Cisjordanie et dans la bande de Gaza depuis le déclenchement de la seconde *intifâda* ont poussé les Palestiniens à se pencher sur les relations locales et familiales et sur l'ensemble des relations clientélistes

qu'elles autorisent. Celles-ci apparaissent aux yeux de chacun comme un ultime protecteur, garant des besoins fondamentaux. C'est sur la société locale que repose la dynamique d'adaptation des couches sociales démunies : elle est l'espace d'expression des institutions, des familles et des individus, et le vecteur de communication avec le monde extérieur. Ainsi, à des degrés divers, la société locale est, en matière d'appartenance, le référent qui précède l'appartenance nationale ou patriote.

Les institutions nationales exacerbent le sentiment de frustration des citoyens et ceux-ci sont conscients de l'inutilité d'un pouvoir central s'il est incapable d'apporter aide et protection. La mise en place d'institutions nationales, la lutte contre la corruption, la participation au processus démocratique deviennent alors autant de causes qui, pour le public, ne signifient rien. Il préfère donc s'en remettre aux institutions traditionnelles et locales.

Bibliographie

Baumgarten, H. — 2002, « Neopatrimonial Leaders Facing Uncertain Transitions », in R. Heacock ed., *Political Transitions in the Arab World. III : Contemporary Paradigms and Cases*. Birzeit, Birzeit University.

Eisenstadt, S.N. — 1973, *Traditional Patrimonialism and Modern Neopatrimonialism*. Beverly Hills, Londres, Sage Publications.

Putnam, R.D. — 1993, « The Prosperous Community. Social Capital and Public Life », *American Prospect*.

Shalabi, Y. — 2001, « Local and International Impacts of the Visions and the Roles of Palestinian NGO's ». Mémoire de maîtrise, Université de Birzeit.

Résumé

Majdi al-Malki, *Entraide sociale et clientélisme en Palestine*

À partir d'études de terrain conduites en 2003 dans plusieurs localités de Cisjordanie et de Gaza, ce travail s'intéresse à la relation qui lie la population palestinienne à l'un des aspects caractéristiques du système politique : le néo-clientélisme. Dans le contexte de la seconde *intifâda*, incapables d'apporter aide et protection aux citoyens, les institutions nationales exacerbent le sentiment de frustration de ces derniers. Aussi la mise en place d'institutions au niveau national, la lutte contre la corruption et la participation au processus démocratique sont-elles, aux yeux du public, autant de causes vides de sens. De vastes couches de la société palestinienne tentent donc de s'assurer un minimum vital en faisant appel aux réseaux de solidarité clientélistes présents à l'échelle locale.

Abstract

Majdi al-Malki, *Mutual Assistance and Patronage in Palestine*

Field studies conducted during 2003 in several localities on the West Bank and in Gaza are used to focus on the relation between the Palestinian population and a typical aspect of the political system, namely patronage. During the Second *intifâda*, national institutions – incapable of helping and protecting citizens – intensified feelings of frustration. For public opinion, the establishment of institutions at the national level, the fight against corruption and participation in the democratic process are, therefore, meaningless issues. Vast strata in Palestinian society are trying to obtain the strict minimum for survival by relying on local patronage networks.